



Regard

Regard sur **GRENAZ**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 413 - MARS 2013

ÉDITO

UNE MÉDIATHÈQUE-ESTAMINET, POUR QUOI FAIRE ?

(extrait du discours des vœux)

(...) Les travaux de la médiathèque-estaminet vont débiter avant l'été je l'espère. Pourquoi une médiathèque-estaminet à Grenaz ? Parce qu'il faut **donner plus à ceux qui ont le moins**.

Nous ne pouvons nous satisfaire qu'année après année, le constat soit fait dès l'école maternelle puis à l'école primaire comme au collège que nos enfants ont des retards en français, à l'écrit comme à l'oral. Nous devons **faire de la lecture publique une grande cause municipale !** Nous devons nous donner les moyens pour que le livre, la lecture, l'écriture soient banalisés, soient des habitudes pour tous nos enfants, garçons et filles. Nous ne voulons pas d'une médiathèque pour y mettre des livres. Nous ne voulons pas d'une médiathèque pour y mettre un nom. Nous ne voulons pas d'une médiathèque pour avoir un beau bâtiment. Nous voulons une médiathèque pour y mettre les gens, les enfants et les parents, les ados et les retraités, les petits comme les adultes.

C'est pour cela que nous



avons construit un projet que beaucoup trouvent exemplaire où la protection maternelle et infantile, où le relais assistante maternelle, où la mission locale, où le point information jeunesse, où le service enfance loisirs, où le centre d'animation jeunesse, où l'espace informatique, où le service communication, où le service culturel seront présents avec, bien sûr, les agents de la lecture publique. Non pas pour travailler côte à côte mais pour travailler tous ensemble, les uns avec les autres, afin de **rendre l'univers du livre aussi évident,**

nécessaire et indispensable que l'air que nous respirons. Voilà pourquoi nous allons réaliser notre médiathèque-estaminet.

Un tel projet est-il financièrement raisonnable ? Je poserai la question inverse, ne rien faire, accepter la situation actuelle est-il financièrement, politiquement, socialement, éducativement raisonnable et responsable ? A l'évidence non ! Alors il nous faut trouver les moyens financiers pour réussir ce projet.

Les services de la ville ont beaucoup travaillé sur ce projet afin d'obtenir le maximum de

subventions et quand nous avons commencé à expliquer à nos partenaires pour la lecture publique, la DRAC, la délégation régionale des affaires culturelles, le Conseil Général mais aussi la Région, la Caisse d'allocations familiales, la maison départementale de la solidarité (MDS), chacun était d'accord pour dire que c'était un projet intéressant mais qu'il ne financerait que la partie qui lui revenait.

Aujourd'hui, après plus de deux ans de travail nous avons obtenu que la DRAC finance la quasi totalité de la surface du bâtiment avec une avance versée en décembre de 750 000 € qui a fait dire à Monsieur le Sous Préfet de Lens que je lui coûtait cher. Le Conseil Général financera lui aussi la presque totalité de la surface pour un peu plus de 700 000 € en espérant que la MDS nous accordera aussi des financements pour ce qui concerne la PMI.

(suite page 2)

La Région est partante pour valider les 700 000 € de la politique de la ville et prouve que notre projet sort de l'ordinaire, grâce à Madame Wallet que je tiens à remercier une nouvelle fois, la CAF financera notre projet à hauteur de 200 000 €.

Soyez rassurés, cette médiathèque-estaminet se fera sans emprunt et sans

augmentation des impôts locaux. Nos taux n'ont pas augmenté depuis 2004, nous les avons même légèrement baissés en 2009, il n'est pas question de vous faire payer plus car le conseil municipal a conscience de vos difficultés.

Extrait du discours du maire lors de la

présentation des vœux à la population le dimanche 13 janvier 2013 ; les données chiffrées ont été légèrement revues en fonction des appels d'offre définitifs de février 2013.

Le maire,
Christian CHAMPIRÉ
lundi 18 février 2013

LE POINT SUR LE FINANCEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE-ESTAMINET

Evidemment, le financement de la médiathèque-estaminet dans une ville dont les ressources financières sont limitées pose question et c'est normal. Avons-nous les moyens de nos ambitions pour nos enfants et pour notre jeunesse ? Le tableau ci-dessous

fait le point de la situation après les appels d'offre validés début février. Par précaution, les frais de réactualisation des dépenses ont été intégrés et pour les recettes, elles sont estimatives mais au plus près de ce que nos partenaires nous ont annoncés.

Dépenses		Recettes	
frais études préalables	100 000	bâtiment et équipement	1 280 000
bâtiment	2 950 000	mobilier et missions	110 000
honoraires maîtrise d'ouvrage	350 000	informatisation RFID	50 000
sous total bâtiment	3 400 000	sous total DRAC	1 440 000
VRD (voiries, jardin, parking ...)	300 000	bâtiment et équipement *	710 000
honoraires maîtrise d'ouvrage	50 000	mobilier	70 000
sous total VRD	350 000	informatisation RFID	27 500
équipement (livres, informatique ...)	630 000	collections	7 500
honoraires maîtrise d'ouvrage	20 000	sous total Conseil Général 62 *	815 000
sous total équipement	650 000	dotation Conseil Régional *	700 000
réactualisation (10% bâtiment et VRD)	360 000	dotation de la CAF	200 000
frais bancaires	20 000	dotation du Centre National du Livre	50 000
différentiel de TVA	220 000	dotation PMI, RAM du CG 62	15 000
sous total frais financiers	600 000	ventes 4 terrains et bâtiment du SEL	350 000
TOTAL des dépenses	5 000 000	TOTAL des recettes	3 570 000

* Décisions en mai prochain

reste à charge pour la ville

1 430 000

Les subventions représentent 3, 220 millions d'euros, soit 64,4% de l'ensemble, VRD non subventionnées comprises, ce qui montre la qualité du travail des services pour que nos partenaires nous accompagnent au maximum de la réglementation.

Pour la ville, ce sont 1,780 million d'euros à financer, en sachant que nous allons vendre le bâtiment du SEL, rue Casimir Beugnet, et 4 terrains entre la rue Legay et la rue Jules Guesde. Il restera donc environ 1,430 million à charge de la commune, en sachant que sur les budgets 2011 et 2012 nous avons déjà financé en études

et maîtrise d'ouvrage un peu plus de 300 000 euros.

Aujourd'hui, il nous reste à financer 1,1 million d'euros sur les budgets 2013, 2014 et 2015. Ce n'est pas rien mais cela pourra se faire sans augmentation des impôts et en grande partie grâce à la vente des derniers terrains du lotissement « les Coulonneux ». Il restera le budget ordinaire et les économies réalisées sur les phases 1 et 2 du lotissement « les Coulonneux » pour financer la réfection de la Mairie ou celle de l'église du mont Carmel.

Seuls des travaux d'aménagement exceptionnels et non subventionnés comme l'entrée de ville (pont SNCF) ou la réfection des rues Zola, Ansart, Guesde et Delannoy pourront justifier des financements exceptionnels, mais nous aurons l'occasion d'en reparler lors du vote du budget 2013 et ces travaux s'étaleront sur plusieurs années.

Le maire,
Christian CHAMPIRÉ
lundi 18 février 2013

HISTOIRE

SALLE COMBLE POUR « L'HONNEUR DES GUEULES NOIRES »

L'espace culturel Ronny Coutteure a présenté ce documentaire dans le cadre d'un cinésandwich exceptionnel.

Ce n'est pas moins de 130 personnes (anciens mineurs, amis, sympathisants) qui ont assisté à cette projection émouvante en présence du réalisateur Jean-Luc Raynaud et de Norbert Gilmez.

« *L'honneur des gueules noires* » aborde la grève des mineurs de 1948. Cette année-là, plus de 3000 mineurs de fond de toute la France sont réprimés, emprisonnés, licenciés, expulsés et dégradés parce qu'ils étaient grévistes, syndicalistes et sympathisants communistes.

60 ans plus tard, après un long combat contre l'injustice, 17 d'entre eux obtiennent réparation, à hauteur de 30 000€, réparation somme toute déri-

témoignage de la grève, Norbert Gilmez a répondu aux questions du public



soire par rapport aux préjudices subis. Cette grève de 1948 fait suite à celle de 1941, sous l'occupation allemande.

Pendant le débat, Norbert Gilmez est revenu sur cette injustice qui a même touché les résistants FFI FTP, qui ont été internés politiques à la prison de Béthune suite à cette grève, puis

licenciés et enfin dégradés. Norbert a insisté auprès du procureur de la République : « *vouloir imposer ses idées par la force, c'est du terrorisme* ».

La même année, après une condamnation de 15 jours, marié avec un enfant à charge, il avait demandé à obtenir un logement d'employé afin de vivre dans des

conditions décentes. Ce que les Houillères lui ont proposé était un logement d'ouvrier. Norbert a refusé et a écopé d'une mise à pied. Il est également revenu sur la dignité de ses camarades qui se sont battus sans cesse depuis plus de 60 ans.

Les échanges entre le public, le réalisateur et Norbert ont été riches tout au long de la soirée. Norbert a terminé ses propos par : « *ce que l'on veut, c'est que justice soit faite. On ne demande ni de pardon, ni de vengeance. Le seul qui aurait dû demander pardon est Jules Moch, ministre de l'intérieur au moment de la grève, qui a mobilisé les CRS et les soldats contre les mineurs* ».

« *L'honneur des gueules noires* » sera diffusé sur France 3 nationale le 1^{er} mai prochain.

CULTURE

MOMENT FESTIF À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

À l'espace culturel Ronny Coutteure, les responsables de l'école de musique ont organisé leur fête annuelle. De nombreux apprentis musiciens ont eu l'occasion de faire découvrir leur talent à leurs parents.

L'orchestre des jeunes a commencé la manifestation en interprétant « *A western trilogy* ». Plus tard, en solo ou en petite formation, les élèves de l'école ont joué chacun de leur instrument préféré (guitare, trompette, batterie...). Avant l'entracte, les élèves ont chanté « *la gomme à sons* ». De nouveau sur la scène, l'orchestre des jeunes a donné « *Classics for kids et parade of animals* » ainsi que « *Sérénade et en balade* ». Après les enfants de

Guy Boulet à la tête de l'orchestre des jeunes



la classe d'éveil, les guitaristes, pianistes et autres musiciens amateurs ont offert au public l'interprétation d'œuvres de Mozart, Vivaldi ou Bach. Le groupe des bois et cuivres a conclu cette fête annuelle par « *a fifth of Beethoven* » et les parents ont pu apprécier « *Le sens de la vie* » de Tal avant la remise de

diplômes et de friandises.

La manifestation a été l'occasion également de célébrer les 20 ans de direction de Guy Boulet à la tête de l'école de musique et son départ cette année. Les membres de l'association « *Do ré mi, les notes en folie* » qui ont soutenu la manifestation lui ont offert un cadeau.

LA COMMUNE RECRUTE...

... dans le cadre des activités et des séjours en Irlande et en Avignon, des animatrices et des animateurs pour encadrer, accompagner et animer des adolescents de 11 à 17 ans.
critères de sélection : avoir plus de 18 ans, être titulaire du BAFA, avoir une connaissance des adolescents, avoir le permis B pour conduire une camionnette de 9 places.
Postes rémunérés sur la base du SMIC à raison de 30 heures par semaine.

deux contrats CUI pour les services techniques sur les profils d'agent des espaces verts et d'agent de maintenance technique des bâtiments placés sous la responsabilité du directeur des services techniques.

missions principales : entretien des espaces verts et des différents bâtiments. Des connaissances en plomberie et couverture sont souhaitées.

compétences complémentaires : permis B + de 2 ans indispensable - permis E souhaitable

Candidatures (lettre de motivation + CV) à envoyer à M. le Maire, en mairie dès que possible. Rens. au 03 21 72 66 93.

SOUTIEN

UN CALICOT EN FAVEUR DE LA LIBÉRATION DE GEORGES IBRAHIM ABDALLAH

Afin de sensibiliser l'opinion à sa libération et pour marquer son soutien, la municipalité a fait apposer un calicot sur la façade de la mairie.

Après Calonne-Ricouart, elle a élevé au rang de citoyen d'honneur Georges Ibrahim Abdallah en juin dernier.

Militant communiste libanais et combattant contre l'in-

vasion israélienne de son pays comme pour la reconnaissance d'un Etat palestinien, il est le plus ancien prisonnier politique en France avec près de 30 ans d'emprisonnement.

Libérable, il peut être renvoyé au Liban. L'arrêté d'expulsion vers son pays attend la signature de Manuel Valls, ministre de l'intérieur...



le calicot apposé sur la façade de la mairie avec quelques élu-e-s du conseil municipal

DE RONNY



dès 8 ans
théâtre
**BRIC
AND BROU SHOW !**
par la compagnie
**mardi 5 mars
à 18h30**
entrée libre
sur réservation

dès 8 ans
projection-animation
CINÉLUDIK
le reportage
**mercredi 6 mars
à 14h30**
entrée libre
sur réservation



dès 15 ans
projection-débat
CINÉSANDWICHES
les femmes
et le cinéma :
Louise Wimmer
**mercredi 6 mars
à 19h**
entrée libre
sur réservation

flashcodez-nous !



Rens. et réservations
indispensables

☎ **03 21 45 69 50**



VOTRE AGENDA



MARCHÉ AUX PUCES - organisé par la société colombophile le samedi 2 mars de 8h à 15h30 à la cité 40 derrière le cimetière - 6€50 les 5 mètres - inscription au siège rue du four de Paris - ouverture le mercredi et le vendredi de 18h à 19h30 - réservation par courrier ou au **03 21 29 39 83** (suivre les instructions du répondeur).

RANDONNÉE PÉDESTRE - organisée par Solihand le dimanche 3 mars - rendez-vous à 9h à la salle Delory - départ à 9h30 - participation 1€ - rens. au **06 29 57 50 32**.

REPAŞ-DANŞANT - organisé par la section PCF, il aura lieu le dimanche 3 mars dès 12h à la salle des Fêtes - paella ou poulet et sa garniture - tarifs : 18€ (adulte), 9€ (enfants de 6 à 12 ans) - réservations au **03 21 29 79 93** ou **03 21 72 03 82**.

BELOTE - organisés par «Mieux vivre à Grenay», des concours auront lieu à la salle des Fêtes le vendredi 8 mars (inscription à 18h, début des jeux à 19h30) et le samedi 9 mars (inscription à 14h, début des jeux à 15h) - mise de 5€ par joueur.

LOTO - organisé par «Mieux vivre à Grenay» le dimanche 10 mars à la salle des Fêtes - début des jeux à 14h30.

REPAŞ-SPECTACLE - organisé par les décorés du travail dimanche 17 mars de 13h à 20h à la salle des Fêtes - ouverture des portes : 12h - 30€ (adulte), 15€ (enfant de moins de 12 ans) - inscription au **03 21 29 54 44** ou au **03 21 29 66 44**.

DON DE SANG - organisé par l'amicale Maurice-Rousseau, il aura lieu place Daniel-Breton le mardi 19 mars de 13h30 à 17h.

VOS INFOS DIVERSES

CIRCULATION BLOQUÉE - dans le cadre de l'arrivée du musée Louvre-Lens, un spectacle musical de rue a été mis en place avec notamment des Grenaysiens. Une déambulation sonore « le Fanfarnaüm » aura lieu aux abords de « Bleu Grenay » place Daniel-Breton le **jeudi 7 mars** dans les rues Lanoy, Basly et devant la mairie place Pasteur. La circulation sera bloquée **de 18h30 à 20h30**. Merci pour votre compréhension.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ - elle aura lieu le vendredi 8 mars à la maison de quartier (près de la salle Fasquel) de 14h à 18h.

bouclage du prochain Regard le vendredi 1^{er} mars

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes, mise en page : mairie de Grenay - impression : imprimerie Danquigny, Cambrai (59) - 3500 ex - publication gratuite.